# La veille municipale

mercredi 17 août 2005 volume 8, numéro 33 ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

Lois municipales modifiées

> Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Partie 2, fascicule n° 33 du 17 août 2005

Gazette officielle du Québec. Partie 1. fascicule n° 32 du 13 août 2005

Gaudet Éditeur Itée 5278, rue Nantel Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7 514/893-2526 (téléphone) 1-800/481-8702 (no sans frais) 514/893-0244 (télécopieur) info@gaudet.qc.ca

http://www.gaudet.gc.ca/

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances de la bibliothèque juridique  $ACCÈS \, L\acute{E}GAL^{md}$ .

Jules Édouard Gaudet, avocat directeur général

#### Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

#### Règlements municipaux modifiés

Règlement sur les frais de scolarité de l'École nationale de police du Québec, [R.R.Q., c. **P-13.1**, Décision du 17-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4506], nouveau.

Règlement sur les frais de scolarité, [R.R.Q., c. P-13.1, r. 0.1], abrogé.

Règlement sur les frais de scolarité de l'École nationale de police du Québec, Décision du 17-08-05, (2005) 137 G.O. 2, 4506, a. 3.

### Gazette officielle du Québec. Partie 2, fascicule n° 33 du 17 août 2005

#### **LOIS**

Loi concernant la Ville de Thetford Mines, Projet de loi no 220 (privé), 1<sup>re</sup> session, 37<sup>e</sup> législature.

Entrée en vigueur de la Loi.

Loi concernant la Ville de Saint-Jeansur-Richelieu, Projet de loi no 224 (privé), 1<sup>re</sup> session, 37<sup>e</sup> législature.

Entrée en vigueur de la Loi.

#### RÈGLEMENTS ET AUTRES ACTES

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec bureau de vote informatisé et urnes «PERFAS-TAB» — Municipalités de Saint-Jérôme et de Sainte-Julie

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4507.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec bureau de vote informatisé et urnes « Accu-Vote ES 2000» — Municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu — Addenda

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4521.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec urnes «Accu-Vote ES 2000» — Municipalités de Beloeil, Drummondville, Mercier et Sorel-Tracy

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4524.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection avec urnes «PERFAS-MV» — Ville de Saint-Lazare

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4540.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection par courrier — Municipalités de Lac-Supérieur et de Notre-Damedes-Sept-Douleurs

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4543.

Entente concernant de nouveaux mécanismes de votation pour une élection par courrier pour électeurs non domiciliés — Municipalité de Lac-aux-Sables

Décision de 2005, (2005) 137 G.O. 2, 4557.

### Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 32 du 13 août 2005

Aucune modification cette semaine.